



Résumé

Créée au 1^{er} janvier 2016, Aix-Marseille-Provence (AMP) est la plus vaste métropole française. Sa taille, son poids démographique, son positionnement stratégique au cœur du bassin méditerranéen, la présence d'un réseau d'infrastructures modernes, et son grand port maritime,

confèrent à ce territoire un potentiel extraordinaire. Cependant, ce potentiel est insuffisamment exploité et les défis pour ce territoire sont nombreux : dès lors, comment les relever ?

Lancée en octobre 2019, la démarche de l'Institut Montaigne « AMP 2030 : enjeux et vision pour la Métropole Aix-Marseille-Provence » a réuni plus d'une centaine d'acteurs issus du monde économique, culturel, associatif, académique et social. Elle a été conduite en partenariat avec Stan et en étroite collaboration avec la CCI AMP, l'UPE 13 et le Club Top 20.

Cette mobilisation collective a permis d'identifier les défis prioritaires d'envergure métropolitaine, que devrait relever ce territoire pour assumer pleinement son statut et son potentiel à l'horizon 2030.

Bâtir les fondations d'une école ambitieuse et innovante

La lutte contre le décrochage scolaire constitue un défi majeur, à l'échelle du territoire. Au sein de la métropole, plusieurs communes sont identifiées comme des zones à risque d'échec scolaire. La situation est particulière dans les quartiers nord de la Ville de Marseille puisque le taux de non-diplômés parmi les 18-24 ans atteint 39 %. Plus singulièrement, la situation du bâti des écoles marseillaises est alarmante.

Dans ce contexte, la Métropole et les communes qui la composent doivent définir une stratégie répondant à une double injonction. **Celle de l'urgence, qui doit conduire la Ville de Marseille à répondre dans des délais contraints aux défauts d'entretien majeurs de ses écoles. Dans un deuxième temps, un plan d'investissement massif doit être réalisé, tant sur le bâti que sur les pratiques pédagogiques, avec pour ambition de créer des établissements de référence dans les prochaines décennies.**

Répondre au défi des fractures territoriales et des transports

AMP présente un caractère multipolaire. Sa superficie – six fois le Grand Lyon et quatre fois le Grand Paris – a contribué à faire émerger plusieurs bassins de vie, induisant un étalement urbain favorisant les déplacements. La métropole souffre pourtant d'un retard en matière d'infrastructures de transport collectif.

L'abandon massif des véhicules individuels n'est pas réaliste à moyen terme. Dès lors, l'une des ambitions que devrait porter la métropole est celle d'un meilleur usage des véhicules individuels, notamment grâce à des véhicules propres et un recours au covoiturage massifié.

La Métropole doit parallèlement pouvoir compter sur un soutien continu de l'État dans la mise en œuvre de certaines priorités stratégiques. À ce titre, **l'accélération des travaux prévus autour de la gare Saint-Charles est essentielle pour desserrer le nœud ferroviaire marseillais et faciliter la mobilité métropolitaine, notamment vers les zones d'emplois comme celles d'Aix-en-Provence.** Par ailleurs, **la réalisation de la liaison routière Fos-Salon est également indispensable pour le développement économique du port et plus largement de l'ensemble du tissu industriel métropolitain.**

Enfin, en matière de mobilité, les acteurs locaux doivent pouvoir s'appuyer sur des moyens pérennes et sur une gouvernance de projet stable. **La constitution d'un outil institutionnel et financier, sur le modèle de la société du Grand Paris, constituerait un outil structurant** au service du développement d'une mobilité cohérente.

Renforcer l'attractivité des centres-villes

Les effondrements d'immeubles de la rue d'Aubagne du 5 novembre 2018 ont rappelé que la misère, souvent invisible, persistait au cœur de cette métropole. Ainsi, **la poursuite d'une politique ambitieuse de production, de réhabilitation et de redistribution des logements sociaux, doit permettre de réduire les inégalités et de stopper l'extension de poches de pauvreté.**

Autre caractéristique, AMP est l'une des métropoles les moins urbanisées puisque son territoire est constitué à environ 80 % de terrains non artificialisés. Cette singularité lui confère un cadre de vie sans égal en Europe. Cependant, les dernières décennies ont vu se développer **un phénomène de périurbanisation qui n'apparaît plus soutenable et doit évoluer.**

L'impulsion de grandes opérations d'urbanisme, promouvant davantage de verticalité dans le bâti, contribuerait à renforcer l'attractivité des centres-villes.

Consolider la politique industrielle de la métropole autour du Grand Port Maritime de Marseille

Le Grand Port Maritime de Marseille (GPMM) doit être mis au centre d'une stratégie industrielle d'envergure. Son positionnement géographique, comme la diversité de ses activités, lui offrent un avantage compétitif sur les ports du Nord et du Sud de l'Europe. Ce potentiel doit être encouragé pour servir le développement industriel de l'ensemble du territoire.

L'augmentation de la capacité opérationnelle du GPMM exige à court terme une amélioration de la liaison routière Fos-Salon. À plus long terme, le développement de notre façade Sud devrait devenir une priorité stratégique nationale. Elle exige de concevoir, en partenariat avec l'État, une stratégie d'investissements ambitieuse dans les infrastructures ferroviaires et fluviales permettant au port de Marseille de devenir un véritable pivot relié à un hinterland connecté.

Faire de la Métropole le pivot de l'influence française en Méditerranée et en Afrique

Il apparaît nécessaire d'officialiser le rôle de la Métropole dans la stratégie diplomatique française vis-à-vis de ses relations avec l'Afrique. **La création, pour AMP, d'un statut de Métropole euro-méditerranéenne sur le modèle de l'Eurométropole de Strasbourg pour l'Europe traduirait un volontarisme politique fort, en affirmant le rôle politique de la Métropole et son inscription dans la stratégie diplomatique de la France.** Elle serait un gage de visibilité pour les partenaires diplomatiques et économiques et pourrait conduire à organiser au sein de la Métropole tous les sommets Afrique/France ou événements diplomatiques majeurs entre la France et des pays Africains qui se dérouleraient sur le territoire français.

Faire d'AMP un leader de la santé, du numérique et de l'environnement

Dans ces trois filières stratégiques, des atouts historiques confèrent à AMP un positionnement privilégié pour s'imposer face à ses concurrentes françaises. Cependant, ces initiatives manquent de mise en cohérence ou de leadership : les acteurs locaux ont donc un rôle déterminant pour les développer.

Dans le domaine de la santé, **une meilleure structuration de la gouvernance dans un pôle de soutien aux acteurs de la filière, ainsi que le développement de solutions de financement pour les jeunes pousses de la Health Tech** semblent essentiels.

Dans le domaine du numérique, la Métropole devrait ambitionner de devenir un exemple dans la manière de définir et de structurer les politiques publiques.

Dans le domaine environnemental, le développement de la filière hydrogène au sein de la métropole en s'appuyant notamment sur les infrastructures dont elle dispose et en s'adossant à l'expertise du Grand Port Maritime de Marseille apparaît stratégique. La nécessité de favoriser le développement de circuits courts afin d'assurer la sécurité des approvisionnements doit également conduire à l'instauration d'un principe de sanctuarisation des espaces agricoles dans tous les projets d'aménagement du territoire.

Promouvoir le développement d'un tourisme post-Covid résilient, durable et innovant

Le secteur du tourisme est durement impacté par la crise du Covid-19. Le projet de développement du tourisme métropolitain dans les années à venir doit s'inscrire pleinement en adéquation avec les reconfigurations envisagées dans ce domaine. Il doit aussi permettre de s'appuyer sur les plans de relance nationaux et internationaux afin de promouvoir un nouveau modèle touristique plus durable et davantage digitalisé.

Envisager le développement d'une offre de tourisme haut de gamme permettrait de décorrélérer la dynamique des recettes touristiques du volume des nuitées hôtelières, mais aussi d'éviter la saisonnalité. Dans cette perspective, la promotion des espaces de congrès et le développement de l'aéroport de Marseille apparaissent comme des conditions indissociables de la réalisation de cette orientation.

Soutenir une évolution institutionnelle dotant la Métropole de moyens adaptés et d'une gouvernance refondée

La dette élevée de la Métropole Aix-Marseille-Provence conduit raisonnablement à ne pas considérer le recours à l'endettement comme une solution adaptée pour financer de nouveaux investissements. Du côté des ressources, **la fiscalité perçue par la Métropole demeure largement inférieure à celle collectée par les communes. Cette différence s'explique en grande partie par les reversements qu'Aix-Marseille-Provence effectue au profit de ses communes membres, qui s'élèvent à plus de 60 % de ses dépenses réelles de fonctionnement, contre 28 % en moyenne pour les métropoles françaises.**

La fusion du Conseil départemental et de la Métropole permettrait de reconsidérer le montant des attributions de compensation, de bénéficier d'un effet périmètre financièrement avantageux, de réaliser des économies d'échelle, de simplifier les liens public-privé et inter-public, et de favoriser l'attractivité d'AMP dans la compétition pour les financements européens et étatiques.